

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 03018  
Numéro SIREN : 790 156 509  
Nom ou dénomination : 11 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2023 sous le numéro de dépôt 4126

**11 IMMOBILIER**

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

Siège social : (44400) REZE - 177 route des Sorinières

RCS NANTES N°790 156 509

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le 10 JANVIER**

**À 18 heures**

L'associé unique de la SAS 11 IMMOBILIER, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros divisé en 500 actions de 200 Euros chacune, dont le siège social est situé à REZE (44400), 177 route des Sorinières et qui est immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 709 156 509, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire au siège de la Société, sur convocation de la SARL METIS, Présidente de la Société et représentée par Monsieur Ronan BERNAUD.

Est présent et a émarginé la feuille de présence en entrant en séance :

SARL METIS titulaire des actions .....	<b>500 actions</b>
<b>TOTAL</b>	<b>500 actions</b>

L'assemblée est présidée par Monsieur Ronan BERNAUD en sa qualité de Président de la Société.

1/ Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence de l'associé unique totalisant 500 actions, est présent, et que par conséquent la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

2/ Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.



3/ Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Pouvoir démarches administratives

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale constate la démission de Monsieur Olivier PAUL en tant que Président de la SAS 11 IMMOBILIER.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, nomme la SARL METIS comme Présidente de la SAS 11 IMMOBILIER, elle-même représentée par Monsieur Ronan BERNAUD.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

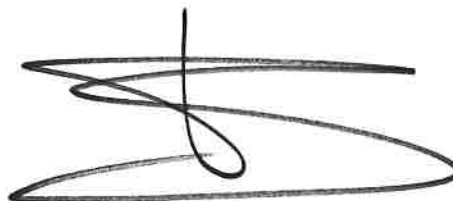
L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités et d'effectuer tous dépôts.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

*De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance, après lecture.*

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned at the bottom right of the page.